



www.lavenir.net

lavenir.net

Date: 06-05-2022

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Chasse au grand gibier: les plans de tirs ont été largement réalisés en Wallonie



lavenir

Au cours de la saison 2021-2022, les plans de tirs prévus pour la chasse au grand gibier ont été largement réalisés en Wallonie. Voici le détail.

Les plans de tirs prévus pour la chasse au grand gibier ont été largement réalisés en Wallonie au cours de la saison 2021-2022, indique ce vendredi le ministre régional de la Chasse, Willy Borsus (MR). L'objectif de ne pas renforcer les réseaux, le pouvoir supplémentaire donné aux gestionnaires (nécessitant un suivi plus intense), le caractère peu so Dans le détail, 23.262 sangliers ont été abattus, soit 94% de l'objectif global fixé en début de saison. En ce qui concerne le pourcentage de laies éviscérées d'un poids d'au moins 30 kg, l'objectif minimum de 7.446 laies a été atteint à hauteur de 101% puisque 7.524 laies ont été prélevées durant la période des battues, a précisé le ministre pour qui la lutte contre la surpopulation de sangliers au sud du pays constitue une priorité.

Par ailleurs, 4.532 cerfs non-boisés ont été tirés, soit 95% de l'objectif fixé et 14% de plus que lors de la saison 2019-2020. Quant aux cerfs boisés, l'objectif a été atteint à 99%, avec 1.385 animaux tirés.

"Il était nécessaire de mobiliser très largement les chasseurs afin de retrouver un équilibre agro-sylvo-cynégétique et réduire ainsi le risque de dégâts aux cultures et prairies, l'impact sur la biodiversité, le risque sanitaire et le risque accidentogène sur nos routes. Au vu des résultats, on peut saluer l'effort qu'ont réalisé les chasseurs en



matière de prélèvement tant de l'espèce cerf que de l'espèce sanglier. Il faut bien entendu poursuivre en ce sens de manière à diminuer encore les populations excédentaires", a commenté le ministre Borsus.

La saison de chasse en battue au bois s'est terminée le 31 janvier dernier même si l'affût et l'approche au sanglier sont encore autorisés jusqu'au 30 juin.